

AVIS.

Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir, que nous commencerons samedi le 9 courant, la publication d'un roman canadien, dont l'auteur est avantageusement connu du public; nous voulons parler du *Pèlerin de Ste-Anne* par L. P. Lemay. M. Morissette a déjà commencé à publier ce roman, mais des circonstances qu'il ne saurait expliquer sans mettre en doute l'honnêteté d'un de ses agents de Montréal, l'ont forcé à abandonner son projet. Les propriétaires du *Quebecquois*, espérant recevoir l'encouragement des nombreux souscripteurs au *Pèlerin de Ste-Anne*, se sont décidés à publier cet intéressant ouvrage. Nous recevrons jusqu'à samedi prochain, le nom des personnes qui désirent lire ce roman populaire. Le tirage des exemplaires sera limité au nombre de souscripteurs.

NOUVELLES.

Invitation.—En foule, ce soir, au bazar! La plus riche collection d'articles s'y trouve, et présente le plus brillant coup-d'œil possible. Jamais encore, un bazar n'a été mieux organisé.

On eût que l'argent est rare, mais les petits coups superflus et ruineux que l'on se paie et que l'on paie aux amis, sont si nombreux! Allons! moins de gaspillage, et plus de charité.

Erreur.—Ce n'est pas un M. Rhéanne, mais un M. Rémillard qui a perdu la vie lors de la collision des trains à l'Islet.

Cour du Recorder, Samedi.—Ferd. Giroux, ex-pensionnaire du pénitencier, pour s'être grisé, un mois, et pour avoir résisté à la police, deux mois additionnels. John Allan, ivre \$2 et les frais ou 15 jours. J. Henderson, poivard, 15 jours. Charles Vézina, pour avoir laissé son cheval seul devant une auberge, une piastre ou huit jours. Plusieurs propriétaires de chiens sont condamnés à l'amende pour n'avoir point pris de licence.

Bazar.—C'est cet après-midi que s'ouvre sous les auspices de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec dans la salle de la Halle Jacques-Cartier, le bazar pour venir en aide à l'Hôpital du Sacré-Cœur. Un chaleureux appel a été fait, hier du haut de la chaire de l'église St. Roch, en faveur des sœurs de cet hôpital.

L'Hôpital du Sacré-Cœur est le refuge de toutes les misères, même de celles que les autres hôpitaux accueillent pas. Ainsi les épileptiques, auxquelles les autres hôpitaux ferment leur portes, ont un asile assuré dans l'Hôpital du Sacré-Cœur. Depuis le commencement de l'année, deux cent trente-cinq enfants abandonnés y ont été recueillis.

La mission de l'Hôpital est des plus tiles et des plus populaires.

Portneuf.—L'honorable Frs. Langillier a adressé la parole à ses électeurs hier, à l'issue de la messe, au Cap-Santé, et à Portneuf après les vêpres.

Personnel.—Les honorables MM. Robertson et Flynn sont en cette ville.

Travaux.—Les travaux publiés à St. Thomas de Montmagny sont terminés.

Contrat.—MM. Béland et Garneau ont obtenu le contrat pour la confection des habits d'hiver pour la police.

Alarme.—La brigade du feu a été appelée hier sur la rue St. Eustache.

Feu de cheminée.—Les Dames Ursulines, dit-on, l'intention d'établir une succursale de leur institution à Lévis.

Cour de police.—Deux matelots pour absence sans permission sont condamnés à quatre semaines de prison.

Départements des Travaux Publics.—Ce département doit être transféré dans les nouvelles bâtisses parlementaires d'ici à une semaine environ.

Election de Berthier.—Les juges qui doivent entendre en révisions cette cause trop célèbre sont les honorables Johnson, Doherty et Olivier. M. Mathieu est l'avocat de M. Robillard, et MM. Brousseau et Germain ceux des pétitionnaires.

Université Laval.—Il est rumeur que M. J. L. Archambault doit aller à Rome au sujet des difficultés survenues entre l'Université et le Collège de Médecine de Montréal.

Opération chirurgicale.—Samedi dernier, à l'Hôpital de la Marine, le Dr. Giosson, assisté des docteurs Lemieux et Catellier a enlevé du cou d'un patient une tumeur du poids de trois livres.

Ordinations.—Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec a fait un certain nombre d'ordination hier au Collège Ste-Anne. Aujourd'hui S. G. doit conférer le sacrement de confirmation à la Rivière du Loup. Mgr. sera de retour en ville demain.

Accident probablement fatal.—M. Charles Pouliot, pilote, âgé de plus de 60 ans a été transporté à sa demeure, St. Laurent, Isle d'Orléans, à la suite d'un accident qui lui est arrivé à bord du *Téléphone*. M. Pouliot est tombé et s'est rompu trois côtes.

Rencontre.—Ce matin, sur la rue St. Joseph, deux voitures sont venues en collision. Un charroter de cabriolet a rencontré une voiture de confiseur conduite par un vieillard du nom de Boutin, et l'a renversée. Le vieillard est tombé et sa voiture est passé par dessus lui. Boutin ne paraissait pas avoir reçu de blessures sérieuses.

Mordu par un rat.—Madame Ambroise Félangier qui a été mordu, dernièrement par un rat est dans une situation vraiment pénible. L'inflammation a gagné le bras et l'amputation de ce membre est devenue urgente.

Prison de Québec.—1er octobre 1880. Incapables de laisser la prison pour cause d'infirmités 10; prisonniers sous sentences de Cour 10; prisonniers d'après ordonnances de police 65; convictions sommaires pour larcins 12; convictions sommaires sous différents actes 10; marins en vertu de l'acte impérial 12; attendant leurs procès 4; débiteurs 1; sur propre demande 1; total 128. Sur ce nombre 28 sont des femmes et 2 des enfants.

Anniversaires.—Hier était le 30me anniversaire de la mort de Mgr. Signay, premier Archevêque de Québec, et le vingt-neuvième de la mort de R. P. MacMahon, premier chapelain de l'église St-Patrice.

CHEZ J. E. MARTINEAU
128, RUE ST. JOSEPH
ST. ROCH, QUEBEC

Vous trouverez des POÈLES ASSORTIS, venant de la Fonderie BERNIER, Luthiers, sous POÈLES POUR LES EGLISES.
Québec, 4 Oct.—Jm.

CIRCULAIRE D'AUTOMNE

NOUS PROFITONS DE CETTE OCCASION pour vous informer que nous avons fait une grande addition à notre assortiment en effets de ferronneries et ayant importé directement des manufactures nous pouvons vendre à des PRIX TRÈS AVANTAGEUX. Nos principaux effets se composent de :

Poêles
et Chaudières, Clous,
Tôle, Ferblanc, Vitres,
Huile, Térébenthine,
Peinture, Vernis,
Etc., etc.

Tous les effets seraient trop long à énumérer. Nous avons des marchandises spéciales que nous pouvons vendre à GRANDE REDUCTION. Si vous avez besoin de quelques effets, dans notre ligne, nous vous demanderons de bien vouloir venir examiner nos effets et nos prix avant d'acheter ailleurs. Notre magasin est bien connu et l'adresse est connue.

J. E. Martineau
ENSEIGNÉ DE LA
BOUILLOIRE
128, RUE ST. JOSEPH
ST. ROCH

Nous envoyons porter les effets à bord des golette et des vapeurs sans charge extras.
Québec, 4 Oct.—Jm.

DUQUET & DALAIRE
Horlogers et Bijoutiers.

No. 179, Rue St. Joseph St. Roch
QUEBEC

Ont constamment en mains des Montres d'or et d'argent, Horloges, Pendules, Bijouteries de toutes espèces, qu'ils vendront

A des prix très modérés.



Ligne Allan.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mottes

NADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

80 St.—Arrangement d'Ete.—80 St.
Cette LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engin.

PARISIAN.....	5400 en construction
SARDINIAN.....	4200 Lt Dutton R N
CIRCASSIAN.....	3400 Lt Smith R N
POLYNESIAN.....	4200 Capt R. Brown
SARMATIAN.....	3600 Capt A. Aird
SCANDINAVIAN.....	3000 Capt Barclay
PRUSSIAN.....	3000 Capt J. Mitchell et last
MORAVIAN.....	2650 Capt J. Graham
PERUVIAN.....	3600 Capt Watta
CASLAN.....	3200 Capt Trucks
HIBERNIAN.....	3400 Lt Archer, R N
NORTH SCOTIAN.....	3600 Capt Richardson
AUSTRIAN.....	2700 Capt J. Wylies
NESTORIAN.....	2700 Capt Wallace
MANITOBIAN.....	3150 Capt Home
CANADIAN.....	2580 Capt J. Miller
CORINTHIAN.....	3000 Capt Jas Scott
PHOENICIAN.....	2600 Capt Monnie
WALDENSIAN.....	3200 Capt Stephens
BRITISH.....	2800 Capt Kerr
ACADEMIC.....	4850 Capt Cabal
NEWFOUNDLAND.....	1000 Capt Mylins

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrivant à Loch Port pour recevoir à bord et débarquer les Mottes et les passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partiront comme suit :

DE QUEBEC :	
SARMATIAN.....	Samedi, 14 Août.
QUEBECIAN.....	" 21 "
SARDINIAN.....	" 28 "
PERUVIAN.....	" 4 Septembre.
POLYNESIAN.....	" 11 "
MORAVIAN.....	" 18 "
SARMATIAN.....	" 25 "

Les vapeurs extra pour Liverpool, partiront à des intervalles réguliers pendant toute la saison.

Prix du Passage de la Pointe-Lévis :

Cabine.....	\$87, \$77 \$67
Suivant les accommodements	
Intermédiaire.....	\$45.00
Entrepont.....	31.00
13 sept. 1880—6.	

LIGNE DE SAINTE-ANNE.



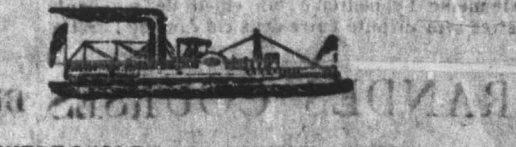
Le magnifique vapeur naut "LES LAURENTIDES." LAISSERA LE QUAI CHAMPLAIN TOUS LES JOURS

A six heures et demie du matin,

pour la commodité des Pèlerins qui désireront se rendre à la BONNE STE. ANNE, accablés les MARDIS et SABBATS; ces deux jours, l'heure du départ sera connue à bord du bateau. Au retour, le vapeur laissera Ste. Anne à TROIS HEURES P. M. LES DIMANCHES le vapeur partira à CINQ HEURES TROIS QUARTS.

Pour toutes informations s'adresse au propriétaire de ce vapeur. F. E. MARQUA A bord du vapeur.

Québec 13 Sept. 1880—5



ENTRE L'ISLE D'ORLEANS ET QUEBEC.

Le steamer "Laurentide" voyagera tous les jours entre L'ISLE D'ORLEANS ET QUEBEC aux heures suivantes :

LAISSERA L'ISLE.		LAISSERA QUEBEC.	
7.45 heures A. M.		11.30 heures A. M.	
2.00 heures P. M.		5.30 heures P. M.	

Le Dimanche il laissera l'Isle à 11 15 heures et Québec à 1.30 heure P. M. et repartira de l'Isle à 6 heures.

13 sept. 1880—9